Charte
Achats Responsables

1 – Objectif

La présente charte Achats Responsables du Groupe Spie batignolles a pour objectif de partager ses pratiques achats qui reflètent la politique Achats Responsables issue de la politique RSE Groupe en développant des relations commerciales éthiques et transparentes tout en pérennisant ces partenariats. Elle marque la volonté du Groupe de s'inscrire dans une démarche durable. Elle est déployée et suivie par la Direction de la Performance des Achats et s'applique à toutes les entités du Groupe, tout secteur géographique confondu, pour l'ensemble des fournisseurs

2 – Les engagements du Groupe Spie batignolles en France

Afin de mieux répondre aux enjeux actuels RSE internes et externes, le Groupe Spie batignolles s'appuie sur une démarche transversale : une politique environnementale et sociétale collégiale a été lancée au sein du Groupe qui requiert l'adhésion de l'ensemble des entités pour converger vers les objectifs édictés par la politique RSE :

> *Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, protéger la biodiversité, S'adapter au changement climatique, S'approvisionner en matériaux durables et biosourcés, Prévenir les pollutions des sites, Promouvoir l'économie circulaire et préserver les ressources, Assurer la santé et la sécurité des utilisateurs finaux de nos ouvrages, S'assurer de la sécurité et du bien-être des collaborateurs dans leur quotidien professionnel…*

Sont autant de thématiques que reprennent les achats responsables.

3 – Les engagements du Groupe Spie batignolles envers ses tiers

Spie batignolles :

- Respecte les principes d'équité, de transparence, d'éthique et de confidentialité dans toutes ses relations externes, reflet de sa charte éthique
- Prévient les risques de dépendance économique de ses fournisseurs et sous-traitants
- Evite les conflits d'intérêt et en cas de litiges de les régler à l'amiable ou par le biais d'un médiateur nommé par les parties prenantes

- Intègre des critères RSE dans les démarches de contractualisation et dans le suivi de la performance des partenaires
- Sensibilise et forme ses acheteurs aux principes éthiques et RSE
- S'inscrit dans une démarche d'innovation constante au travers de projets internes et externes en partenariat avec des start-ups, des universités et des écoles
- Favorise les PME, fournisseurs et sous-traitants locaux et les entreprises de réinsertion sociale
- Adhère à la ~~Charte Relations Fournisseurs Responsables~~ et au Global Compact

4 – Les engagements fournisseurs et sous-traitants :

Les fournisseurs et les sous-traitants :

- Respectent les principes et les droits fondamentaux au travail de l'Organisation Internationale du Travail[1]
- S'engagent à respecter les principes d'équité, de transparence, d'éthique et de confidentialité dans toutes ses relations internes et externes, en conformité avec les directives du Groupe Spie batignolles[2]
- Adhérent à une démarche d'amélioration continue de leurs performances RSE, en particulier aux orientations environnementales réglementaires et à la politique environnementale[3] du Groupe (évaluée via les plateformes VIACO et ACESIA),
- S'engagent à valoriser les filières d'économie circulaire de réemploi et de matériaux biosourcés
- Se conforment à la présente charte et la font appliquer auprès de leurs tiers par tous moyens idoines.

5 – Les modalités de pilotage

Spie batignolles s'appuie sur une plateforme collaborative pour suivre et accompagner ses tiers en matière de corruption et de RSE. Des revues régulières (entre 1 et 3 ans), complétées par des audits internes d'évaluation de nos partenaires, permettent de déterminer des plans de progrès.

[1] La liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
L'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire;
L'abolition effective du travail des enfants;
L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession;
Un milieu de travail sûr et salubre

[2] Consultable au sein de la charte éthique Spie batignolles Groupe

[3] Consultable sur demande